



Monsieur le Premier ministre
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 3 mai 2024

Objet : Maintien du pouvoir d'achat des retraités

Monsieur le Premier ministre,

La Confédération Française des Retraités est forte d'un million et demi d'adhérents provenant de toutes les catégories socioprofessionnelles, anciens du secteur privé comme du secteur public, salariés et non-salariés. Elle défend notamment le pouvoir d'achat des seize millions de retraités, la création d'un régime de retraite universel et la mise en place d'un système de santé adapté à tous les âges.

Plusieurs ministres de votre gouvernement ont fait état à diverses reprises de la nécessité de trouver des économies destinées à réduire le déficit des comptes publics de notre pays.

Si cette intention paraît louable, elle ne saurait cependant justifier une mesure de sous-indexation des pensions par rapport à une inflation encore très pesante. Le Code de la Sécurité sociale prévoit un mécanisme dont l'objectif est de maintenir le pouvoir d'achat de nos retraités. Or ce mécanisme a été très souvent ignoré ce qui a conduit à une érosion de ce pouvoir d'achat, érosion que reconnaissent d'ailleurs des organismes officiels tels France Stratégie. Elle explique qu'une part toujours plus grande des retraités français atteigne ou glisse sous le seuil de pauvreté.

Représentant désormais plus d'un quart de la population française, les retraités, dont le sens civique n'est plus à démontrer, ne demandent pas de faveur mais attendent de l'exécutif la sauvegarde de leurs moyens d'existence et a minima l'application stricte des dispositions du Code de la Sécurité sociale.

Cette exigence légitime est régulièrement amendée de fait par la contribution de l'ensemble des citoyens, dont les retraités, au remboursement de la dette sociale (Taxes et impôts, CRDS) que les déficits récurrents imposent.

Convaincu que vous comprendrez la forte inquiétude de nos adhérents et que vous serez sensible à leur situation, je vous remercie de l'attention bienveillante que vous voudrez bien apporter à notre demande et vous prie de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président de la CFR
Pierre Erbs